



DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL GROUPE DE NANTES

L'INFORMATION DE VOS ÉLUS.

20 novembre 2014

Florence CORNET
0251845362
NANTES
florence.cornet@bnpparibas.com



Eric TRIOLET
0251760493
SAINT NAZAIRE
eric.triolet@bnpparibas.com



Arnaud GENEST
0251251467
NANTES
arnaud.genest@bnpparibas.com



Hélène MARTINEAU
0251845363
NANTES
hélène.martineau@bnpparibas.com



Caroline TROUILLAUD
0228202320
NANTES CATHÉDRALE
caroline.trouillaud@bnpparibas.com



Caroline FABRE
0251241326
LA ROCHE SUR YON
caroline.fabre@bnpparibas.com



Aurélien PELLOQUIN
0251934403
CHALLANS
aurelien.pelloquin@bnpparibas.com



PREFERENCE CLIENT

OUI L'accueil est l'affaire de tous mais sa charge sera différente selon la fréquentation de l'agence et la taille des fonds de commerce. Ce sera un travail d'équipe et pas seulement à la main du DIA.

NON La mise en place Préférence Client ne va pas être facile dicit notre DIG. Il faut être clair sur l'objectif et agir en fonction des réalités. Il faudra être agile et attentif.

OUI c'est compliqué de caser les 9000 heures de formation et encore plus compliqué de remplacer les CRC partant en formation ! Oups ! Là encore il faudra jouer collectif ...

OUI le Pasc et l'Etat-Major sont aussi concernés. C'est la révolution pour TOUS. Des réflexions sont en cours ... Que diriez-vous de voir votre DIG à l'accueil ?

NON vos vœux n'ont pas servi à rien : ils sont en mémoire pour établir le plan de relève.. Après le déploiement de PC, la vie va continuer. Les mouvements se poursuivront comme il y a toujours eu !

OUI vous aurez un MC 13 si vous changez de métier.

NON il ne faut pas être frustré si vous ne changez pas de poste : ce n'est pas un redoublement, vous ne rempilez pas pour trois ans !

OUI vous aurez une garantie de commission si votre fonds est modifié de plus de 60%.

OUI le bonus des spécialistes sera harmonisé.

OUI si vous vous sentez frustrés après votre entretien et après avoir pris le temps de la réflexion, vous pouvez appeler votre GI ou votre DIG,

OUI il faut être cadre pour être CS. **OUI**, il faut être exemplaire et donner envie à vos collègues de travailler avec vous... **NON** apparemment ce n'est pas du tout subjectif !

OUI les fonds de CP iront du T2 à potentiel au T6. Mais qui s'occupe des T1 et des T2 intermédiaires quand il n'y a pas de CC de prévu ???

NON rien n'est figé, tout peut encore changer. **OUI** vous pouvez refuser ce qui vous est proposé.

OUI il y a eu un rétro planning de fait. **OUI** PC commence début mars à raison d'une entité par semaine sur 6 semaines et **OUI** il sera totalement déployé sur le groupe au 3 avril 2015. **OUI** les formations ont déjà commencé afin d'être fin prêt. Tout est une question d'agilité !

Continuez à nous faire part de vos remarques et questions sur ce sujet !

FRAIS DE DEPLACEMENT DES ALTERNANTS

Avant toute chose et, naturellement dans la mesure du possible, il convient d'affecter l'alternant dans une entité proche de son domicile ou de son école afin d'éviter un double loyer.

- 1) Prime de transport en vigueur dans l'entreprise entre le domicile et le lieu de travail pour tous les alternants (participation comme pour les autres salariés aux frais d'abonnement SNCF, bus...),
- 2) Mutualisation des 519 € alloué à chaque collaborateur préparant un Bac +2 ou +3 **d'une enveloppe globale Groupe** permettant de répondre à d'éventuelles participations, à des frais de déplacements d'alternants éloignés de leur domicile, des éventuelles participations aux frais de logement, des éventuelles frais de déplacement liés à l'examen). La gestion de cette enveloppe est totalement délégué aux Groupes.

N'hésitez pas à appeler le service RH si besoin.

COMMISSIONNEMENT COLLECTIF

Vos élus Cfdt avaient interpellé la Direction sur votre mécontentement concernant la réduction des primes de l'animation collective groupe du 3 trimestre. Nous l'avons remercié de les avoir maintenues et ce, malgré le dépassement du budget. Cependant, cela reste exceptionnel. La Direction s'engage à bien expliquer les règles en début de période pour ne pas se retrouver à nouveau dans cette situation.

Vos élus Cfdt ont demandé qu'il vous soit exposé des cas concrets d'utilisation des budgets en performance moyenne et en surperformance afin qu'il n'y ait pas de mauvaise surprise.

Nous resterons vigilants. Contactez nous.

INCIVILITES

Pas de tabous ! Parlez en, échangez avec votre DIA. Lui seul est habilité et fera la déclaration à la Direction.

CONFORMITE ET DEONTOLOGIE

Les réunions continuent et le groupe n'est pas en avance.

Vos grilles de pouvoirs sont circularisées poste par poste et vous êtes amenés à les valider via une délégation informatique par lotus en cas de changement de poste.

Une infraction à ses pouvoirs peut être lourde de conséquences. La Direction doit vous redonner le chemin d'accès afin de les consulter. Affaire à suivre...

L'INFO DE VOS ELUS

Vous êtes nombreux à nous avoir interrogé sur la NAO. Alors, voici la réponse :

OUI, nous aurions pu dénoncer mais **NON**, nous ne l'avons pas fait. Pourquoi ?

- ◆ la Direction peut décider de faire des propositions inférieures,
- ◆ La Direction n'a pas l'obligation d'ouvrir une seconde NAO.

Nous ne pouvions prendre ce risque ! Il aurait fallu une union syndicale **TOTALE** et pas seulement CFDT, CGT et FO.

SEUL ... SNB/CFE-CGC a fait cavalier **SEUL** et, **SEUL** ... a décidé de signer en votre nom.

A eux **SEULS** d'assumer leur signature de cette NAO qui ne reflète pas votre engagement sur cette année difficile ! Et non d'en faire porter le chapeau aux autres syndicats !

Prochaine réunion le jeudi 11 décembre

DÉLÉGATION NATIONALE Cfdt - CSD05A1 - 32 rue de Clignancourt, 75018 Paris - tél. : 01 40 14 31 89

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
paris.irp.cfdt.delegation.nationale
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email Je souhaite adhérer Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :

